

Le 01 JUIL. 2013

Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Cher Monsieur,

Vous avez participé à la réunion publique du 3 juin dernier relative à la présentation du projet d'aménagement des liaisons des Hauts d'Issy et je tenais à vous en remercier. Comme vous le savez, cette opération d'intérêt général vise à renforcer l'offre en transport public afin de permettre des dessertes plus fréquentes et fluides entre les Hauts d'Issy et le Centre, dans le contexte de la transformation du Fort d'Issy en quartier résidentiel.

Ce projet a fait l'objet d'un travail concerté depuis plusieurs mois avec différents partenaires institutionnels, notamment la Communauté d'Agglomération du Grand Paris Seine Ouest, le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France, autorité organisatrice des transports publics franciliens), la RATP ou encore le Conseil Général des Hauts-de-Seine. Une présentation avait été préalablement faite auprès de l'ensemble des Conseils de quartier en février dernier et des réunions de proximité avaient en outre été organisées par cette même instance en février et mars 2013.

Lors de la réunion publique, vous nous avez fait part de certaines remarques (cf. document joint), et avez émis le souhait d'être associé aux réunions d'information et d'échanges initiées par Monsieur le Maire. Je me félicite ainsi de votre participation constructive à celle du 20 juin. Comme vous avez pu le constater, des amendements ont pu être apportés au projet en tenant compte au plus près de certaines suggestions émises par les riverains.

A titre d'exemple, la mise en site propre s'effectuera pour les bus uniquement dans le sens de la descente au niveau des rues Chénier et Robespierre. Dans le sens de la montée, la ligne 290 empruntera comme actuellement la rue Auguste Gervais puis la rue Pierre Brossolette tandis que le TUVIM utilisera la rue Auguste Gervais puis la rue Emile Zola pour rejoindre son tracé rue Robespierre. Certains carrefours seront enfin aménagés et sécurisés, notamment avec la mise en place de feux à déclenchement automatique.

Concernant le renforcement de l'offre en transport en commun (bus 169 et 290), il représente à lui seul 80 % du budget alloué par le STIF au département des Hauts-de-Seine. Il a par ailleurs été acté la mise en place de midibus électriques pour l'ensemble des lignes TUVIM lors du renouvellement du contrat avec la RATP à la fin de l'année prochaine.

D'autres aménagements en cours ou à venir contribueront parallèlement à une meilleure desserte des Hauts d'Issy : mise en place d'un escalier mécanique pour améliorer l'accès à la Gare Issy RER, construction de 2 gares du Grand Paris Express sur le territoire d'Issy, possible création d'une nouvelle ligne de bus de Paris à Boulogne-Billancourt via Vanves, le Clos Montholon, les Epinettes, la gare Issy RER et la station T2 Les Moulineaux, projet de prolongation de la ligne 12, etc. Une communication plus précise vous sera apportée via le site Internet de la ville ou le journal Municipal Point d'Appui.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire-Adjoint délégué  
Espaces Publics et à la Voirie

Edith LETOURNEL

P.J. : Votre question

Hôtel de Ville - 62, rue du Général Leclerc  
Centre Administratif Municipal - 47, rue du Général Leclerc  
- 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex -  
Tél. : 014 123 8000 (lignes groupées) - Fax : 014 123 8502  
Internet : <http://www.issy.com>  
Courriel : [iris@ville-issy.fr](mailto:iris@ville-issy.fr)

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire